

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le premier février

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 18 janvier 2018

Etaient Présents : Mmes DE ROFFIGNAC- DERVILLE - GUILLEN – QUENTIN – MM. BELOT- BITEAU- CORSAN – DELAUNAY- GIRARD - PLISSON

Délibération N°2018-01-001: Ouverture d'une Ligne de Trésorerie

*Considérant les besoins de trésorerie dans l'attente du versement des subventions et des participations des membres,
Vu les offres présentées,*

Après débat, il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. d'ouvrir une ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 € auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine avec les conditions suivantes : Taux Euribor 3 mois = -0,328 % et marge fixe + 0,70 % soit 0,372 % au 24/01/2018 ; Frais de dossier = 150 € ; Commission d'engagement = 225€; Durée = 12 mois ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents nécessaires à la mobilisation de ces fonds.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 1^{er} février 2018

La Présidente

Françoise De Roffignac
